



RAPPORT RTS 28 - MESSIEURS HOTTINGUER ET CIE-GESTION PRIVEE

Date : avril 2020

1. OBJECTIF

L'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF ou ESMA en anglais) impose de publier chaque année des informations sur l'identité des lieux d'exécution et la qualité de l'exécution obtenue. Cette obligation de déclaration relève de la directive MiFID II (Directive concernant les marchés d'instruments financiers) visant à harmoniser la réglementation des services d'investissement dans tous les États membres de l'Espace économique européen.

Ainsi, les entreprises d'investissement sont tenues d'appliquer un certain nombre de normes techniques réglementaires (Regulatory Technical Standards - RTS). Le RTS 28 énonce les exigences attendues permettant d'accroître la qualité et la transparence des informations disponibles pour les investisseurs professionnels et non-professionnels quant aux ordres transmis ou exécutés.

De façon générale, Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée (ci-après la « Société ») n'exécute elle-même que les ordres de ses clients relevant des titres structurés. Les autres ordres, notamment sur actions, ETF et dérivés listés sont transmis à un dispositif de prestataires sélectionnés (plus communément dénommé « brokers »), en charge de l'exécution.

2. QU'EST-CE QUE LE RTS 28 ?

Le RTS 28 complète la Directive MiFID 2014/65/EU par des normes techniques de réglementation :

Les entreprises d'investissement qui exécutent des ordres de clients sont tenues de résumer et de publier les cinq principaux lieux d'exécution en termes de volume de transactions sur lesquels elles ont exécuté des ordres de clients l'année précédente, ainsi que des informations sur la qualité de l'exécution obtenue.

Les entreprises d'investissement qui transmettent des ordres de clients sont tenues de résumer et de publier la liste des cinq principaux prestataires chargés de l'exécution en termes de volume de transactions avec lesquels elles ont exécuté des ordres de clients l'année précédente, ainsi que des informations sur la qualité de l'exécution obtenue.

Dans le cadre de cette exigence, Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée doit également publier pour chaque catégorie d'instruments financiers, un résumé de l'analyse et des conclusions du suivi détaillé de la qualité d'exécution obtenue durant l'année précédente.

3. RTS 28 : RESUME ET ANALYSE

Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée dispose d'une politique et de mesures associées (Politique d'Exécution et de Sélection) concernant la transmission et l'exécution des ordres de ses clients dans le



cadre de ses activités de prestataire de services d'investissement. Le document d'information sur la Politique d'Exécution et de Sélection à destination de ses clients est disponible sur le site internet <https://www.banque-hottinguer.com/informations-reglementaires.html>.

Les produits concernés par ce rapport correspondent aux instruments financiers définis dans la Section C de l'Annexe I de MiFID II.

3.1. IMPORTANCE RELATIVE DES FACTEURS PERMETTANT L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ D'EXECUTION

Les facteurs considérés par Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée s'entendent comme suit :

- Le prix : prix final auquel un instrument financier est exécuté ;
- Les coûts : coûts implicites tels que l'impact possible sur le marché, les coûts internes explicites qui représentent la rémunération propre de la société, les coûts externes explicites (frais minimum, compensation, etc...);
- La rapidité : temps nécessaire estimé pour exécuter une transaction ;
- Probabilité d'exécution et de règlement : la probabilité que la Société puisse conclure une transaction;
- Taille : taille de la transaction pouvant affecter le prix de l'exécution ; et
- Nature de l'ordre ou toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre : caractéristiques particulières de l'ordre pouvant affecter la meilleure exécution.

Généralement, la Société considère que le facteur le plus important pour ses clients est le prix auquel l'instrument financier est exécuté. Ce prix doit tenir compte des coûts éventuels payés par le client. Les facteurs d'exécution secondaires pris en compte lors de l'évaluation de la qualité de l'exécution sont la rapidité, la probabilité d'exécution, le type et la taille de l'ordre et le règlement.

3.2. EXPLICATIONS EVENTUELLES DES FACTEURS AYANT CONDUIT A MODIFIER LA LISTE DES PRESTATAIRES OU PLATEFORMES UTILISES

Les prestataires chargés de l'exécution (brokers) figurant sur la liste présentée dans la Politique d'Exécution et de Sélection de la Société sont soumis à un processus d'agrément et de suivi permanent, qui comprend des évaluations régulières de la performance des services fournis en matière de qualité d'exécution.

3.3. EVENTUELS LIENS ET SOURCES DE CONFLITS D'INTERETS AVEC LES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée est une société de gestion indépendante de telle sorte qu'il n'existe aucun lien, ni participation ni conflit d'intérêt avec les intermédiaires financiers sélectionnés.

Aucun accord particulier n'a été conclu entre la Société et des plates-formes d'exécution ou des intermédiaires financiers dans le cadre duquel la société de gestion serait amenée à percevoir ou verser des paiements, des avantages non monétaires ou des rétrocessions.

3.4. EXPLICATIONS DE LA MANIERE DONT LA TRANSMISSION OU L'EXECUTION DES ORDRES VARIE SELON LA CATEGORIE DE CLIENTS

Le meilleur résultat possible sera généralement déterminé par le prix et le coût, mais peut dépendre d'autres facteurs d'exécution, tels que la taille et le type, propres à l'ordre donné ; ces critères sont identiques quelle que soit la catégorie de clients (professionnels ou non professionnels).

3.5. UTILISATION DES DONNEES ET OUTILS EN RAPPORT AVEC LA QUALITE D'EXECUTION, PUBLIES PAR LES PRESTATAIRES SOUMIS AU RTS27



Messieurs Hottinguer et Cie - Gestion Privée surveille la qualité de l'exécution fournie par les lieux d'exécution et prestataires utilisés pour exécuter les ordres des clients. Ce suivi utilise des fournisseurs et des données de marché externes et indépendants pour mesurer la qualité d'exécution des ordres. Ce contrôle comprend également des analyses fondées sur les exceptions, dont les résultats sont examinés par la conformité en lien avec les équipes de gestion.

4. STATISTIQUES PAR CLASSE D'ACTIFS

TOP 5 PAR TYPE D INSTRUMENTS FINANCIERS – données arrêtées au 31/12/2019

Source : Amundi Intermédiation sauf Produits structurés (source : Messieurs Hottinguer et Cie – Gestion Privée)

■ Actions

1 - Tick Size Liquidity Band 1 and 2

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente

N

Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
MORGAN STANLEY	40,6%	31,7%
KEPLER - CHEUVREUX	16,3%	24,5%
NOMURA	13,2%	7,4%
EXANE	6,6%	6,6%
BOA - MERRILL LYNCH	6,5%	4,7%

2 - Tick Size Liquidity Band 3 and 4

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente

N

Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
EXANE	19,1%	11,4%
BOA - MERRILL LYNCH	12,6%	5,8%
KEPLER - CHEUVREUX	10,9%	16,5%
UBS	10,7%	9,8%
JP MORGAN CHASE	9,0%	7,5%

3 - Tick Size Liquidity Band 5 and 6

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente

N

Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
MORGAN STANLEY	16,9%	11,8%
BOA - MERRILL LYNCH	16,1%	5,0%
EXANE	12,8%	7,0%
JP MORGAN CHASE	9,4%	10,1%
UBS	9,1%	10,9%



▪ Derivés

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	OUI	
Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
SOCGEN	94,2%	94,4%
CREDIT AGRICOLE GROUP	5,8%	5,6%

▪ Derivés Actions

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	OUI	
Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
SOCGEN	69,4%	72,4%
CREDIT AGRICOLE GROUP	30,4%	20,7%
EXANE	0,2%	6,9%

▪ ETF

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	OUI	
Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
NATIXIS - GROUPE BPCE	35,9%	36,6%
BFCM - CIC	28,8%	28,3%
BNP PARIBAS	22,4%	22,1%
NATWEST MARKETS	4,1%	3,4%
ING	3,2%	3,4%



▪ Obligations

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente

OUI

Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
ODDO	11,8%	13,6%
JP MORGAN CHASE	6,9%	5,6%
OCTO FINANCES	6,9%	5,3%
GOLDMAN SACHS	6,4%	6,2%
HSBC	5,6%	4,6%

▪ Obligations convertibles

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente

OUI

Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
UNICREDIT	35,1%	28,6%
ODDO	33,2%	42,9%
JP MORGAN CHASE	31,7%	28,6%

▪ Instruments du marché monétaire

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente

OUI

Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
NATIXIS - GROUPE BPCE	35,9%	36,6%
BFCM - CIC	28,8%	28,3%
BNP PARIBAS	22,4%	22,1%
NATWEST MARKETS	4,1%	3,4%
ING	3,2%	3,4%



- Produits structurés

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	OUI	
Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
BNP PARIBAS	16,4%	16,4%
CREDIT AGRICOLE	14,7%	14,7%
SOCIETE GENERALE	12,3%	12,3%
CITIBANK	8,6%	8,6%
MORGAN STANLEY	7,8%	7,8%